

RCS : TARBES
Code greffe : 6502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TARBES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00001
Numéro SIREN : 808 452 288
Nom ou dénomination : ISABY

Ce dépôt a été enregistré le 05/10/2018 sous le numéro de dépôt 3629

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TARBES

6 RUE MARECHAL FOCH
65013 TARBES CEDEX
Tél 05.62.51.77.77-Fax 05.62.51.77.87
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

@COM SOFEC

1 RUE LUPAU
65000 TARBES

V/REF :

N/REF : 2015 B 1 / 2018-B-3629

Le greffier du tribunal de commerce de Tarbes certifie qu'il a reçu le 19/07/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2017.

Concernant la société

ISABY
Société par actions simplifiée
26 rue de la Fontaine
65350 Pouyastruc

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-3629 le 05/10/2018

R.C.S. TARBES 808 452 288 (2015 B 1)

Fait à TARBES le 05/10/2018,

LE GREFFIER



A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned to the right of the official seal.

ISABY

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 329 000 Euros
Siège social : 26 RUE DE LA FONTAINE - 65350 POUYASTRUC

808 452 288 RCS TARBES

••• ••• ••• •••

TEXTE DES RESOLUTIONS SOUMISES A

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

EN DATE DU 22 JUIN 2018

RESULTAT DU VOTE

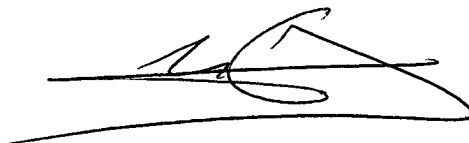
DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée des actionnaires décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2017 qui s'élève à 87 284 Euros, de la façon suivante :

- REPORT A NOUVEAU: - 87 284 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme



Etats Fiscaux

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033 A-SD 2018

Designation de l'entreprise <u>SAS ISABY</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise <u>26 RUE DE LA FONTAINE 65350 POUYASTRUC</u>				
SIREN <u>8 0 8 4 5 2 2 9 8</u>				
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1 2</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>1 2</u>		
		Exercice N clos le <u>31/12/2017</u>		
ACTIF		Brut ¹	Amortissements-Provisions ²	Net ³
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012	
	Fonds commercial * Autres *	014	016	
	Immobilisations corporelles *	020	020	
	Immobilisations financières * (1)	040	674 200	674 200
Total I (5)		044	674 200	674 200
ACTIF CIRCULANT	STOCKS			
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	
	Marchandises *	058	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	
	Créances (2)			
	Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068 072	7 700 49 156	7 700 6 980
	Valeurs mobilières de placement	080	082	
Disponibilités	084	302 976	302 976	
Charges constatées d'avance *	092	094		
Total II		096	56 856	56 856
Total général (I+II)		110	1 041 011	731 056
PASSIF				Exercice N ¹ NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120	1 329 000
	Écarts de réévaluation		124	
	Réserve légale		126	
	Réserves réglementées *		130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		132
	Report à nouveau		134	(978 153)
	Résultat de l'exercice		136	(87 284)
	Provisions réglementées		140	
Total I		142	263 562	
Provisions pour risques et charges		Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166	9 240
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	37 153	37 153
	Produits constatés d'avance		174	
Total III		176	46 393	
Total général (I + II + III)		180	309 955	
REVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	49 157

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

②

COMPTÉ DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS ISABY		Néant <input type="checkbox"/>			
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018		Exercice N clos le 13/11/2017			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209	210		
	Production vendue	Biens		215	214		
		Services *		217	218		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitations reçues				226		
Autres produits					230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stocks (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	179		
	Rémunérations du personnel *				250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
	Dotations aux amortissements *				254		
	Dotations aux provisions				256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262		
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260		96		
Total des charges d'exploitation (II)					264		
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270		
Produits financiers (III)	280	580 120		Charges financières (V)	294		
Produits exceptionnels (IV)					290		
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300		
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348		695 956		
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310		
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies D))	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undécies)	990		
	Dont divers	ZFA (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344	350
		Créance due au report en arrière du déficit				346	580 120
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1	352	354
				Déficit col. 2		666 404	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356		
	Déficits antérieurs reportables * 10...189..... dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1	370	372	
				Déficit col. 2		666 404	

SAGE Experts-comptables Janvier 2018 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Annexe aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 16 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 403 018,80 E.

Le résultat net comptable est une perte de 968 271,56 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 05/12/2017 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement comptable de l'Autorité des Normes Comptables.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Actif immobilisé

- Immobilisations incorporelles et corporelles :

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

- Amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé :

Sans immeuble à l'actif

En ce qui concerne les immobilisations décomposables, l'entreprise n'a déterminé aucun composant sur les biens figurant à l'actif. Lorsque des composants sont identifiés à l'occasion de réparations ou d'opérations sur les immobilisations, ils sont amortis sur leur durée de vie économique.

Pour les immobilisations non décomposables susceptibles de subir une dépréciation, elles sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée d'usage, au lieu de leur durée réelle d'utilisation, conformément à la mesure de simplification autorisée pour les PME (article 322-4-5, al.2 du PCG introduit par le règlement 2005-09 du CRC du 3 Novembre 2005).

- Informations spécifiques relatives à la 1^{ère} application des nouvelles règles sur l'amortissement ou la dépréciation des fonds commerciaux

Les règles d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux ont été modifiées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 suite à la transposition de la directive comptable européenne unique n°2013/34/UE du 26 juin 2013 – règlement ANC 2015-06.

Le règlement précise le traitement du fonds commercial en indiquant qu'il est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée. Si une durée d'utilisation limitée peut être déterminée au regard des critères définis à l'article 214-1, le fonds commercial est amorti sur cette durée. Une dépréciation complémentaire peut être comptabilisée (dépréciation définitive et qui ne peut pas faire l'objet d'une reprise).

Il indique que pour les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée, un test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur. La dépréciation s'apprécie par comparaison de la valeur nette comptable de l'actif avec sa valeur actuelle, celle-ci étant la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage :

- la valeur vénale est le montant qui pourrait être obtenu, à la date de clôture, de la vente d'un actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie,
- la valeur d'usage d'un actif est la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. S'il n'est pas possible de déterminer la valeur actuelle de l'actif pris isolément, il convient de déterminer la valeur actuelle du groupe d'actifs auquel il appartient.

Il est précisé que les impacts éventuels de ce règlement sur les comptes de l'exercice doivent être traités de manière prospective.

- Application à cette société

Pas de fonds commercial inscrit à l'actif

En l'absence d'inscription d'un fonds commercial à l'actif, les changements introduits par le règlement ANC n°2015-06 n'ont pas eu d'effet sur les comptes de cet exercice.

Au 31/12/2016, le test de dépréciation prévu à l'article 214-15 du PCG a été réalisé, il en ressort une valeur actuelle de la société supérieure à la valeur nette comptable des actifs de la société. Il n'y a donc pas lieu de comptabiliser une dépréciation du fonds commercial.

Actif circulant

- Stocks :

Ils sont évalués au dernier prix d'achat connu. La valeur brute des matières, marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les éventuels produits fabriqués ou en cours de fabrication ou de travaux sont valorisés au coût de revient.

Lorsque le cours du jour ou la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

- Créances :

Elles sont évaluées à leur valeur nominale. Lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Le 12/02/2016, la SAS ISABY a apporté 6600 actions de la SAS CAM ES à la SAS ENERCAM dont elle a obtenu le contrôle.

Le 13/06/2016 l'Assemblée Générale a approuvé la Transmission Universelle de la SARL HYDRO CONSULTING et l'absorption de cette filiale à 100%. Le boni de confusion a été comptabilisé en produits financiers.

Annexe aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 321 000 €uros

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	1 350 550	1 321 000	1 350 550	1 321 000
TOTAL	1 350 550	1 321 000	1 350 550	1 321 000

Amortissements et dépréciations d'actif = 1 253 320 €uros

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				1 253 320
TOTAL				1 253 320

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
TOTAL				

Etat des créances = 16 259 €uros

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	16 259	16 259	
TOTAL	16 259	16 259	

Provisions pour dépréciation = €uros

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL					

Annexe aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 1 329 000 €uros

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	132900	10,00	1 329 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	132900	10,00	1 329 000

Etat des dettes = 52 172 €uros

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	37 254	37 254		
Fournisseurs	12 518	12 518		
Dettes fiscales & sociales	2 400	2 400		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	52 172	52 172		

Charges à payer par postes du bilan = 6 735 €uros

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	6 735
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	6 735

Annexe aux comptes annuels (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Ventilation du chiffre d'affaires = 11 000 Euros**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	11 000	100,00 %
TOTAL	11 000	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Le détail des postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figure au chapitre « compte de résultat détaillé » des états financiers complets. On pourra s'y reporter pour obtenir une information plus détaillée.

Annexe aux comptes annuels (suite)**AUTRES INFORMATIONS****Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	1 500
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	1 500

Annexe aux comptes annuels (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges à payer = 6 735 Euros

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
<i>Fourm factures non parvenues(408100)</i>	6 735
TOTAL	6 735

Annexe aux comptes annuels (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
ENERCAM	1 320 000		100	1 320 000	1 320 000			66 000	358 677	329 363
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires